

COMPTE RENDU du Conseil Municipal du 08.04.13

De M. VANTHUYNE, Premier Adjoint, Mairie d'Angles

Affiché en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

I. Adoption du Procès-verbal du Conseil Municipal du 25/03/2013

Aucune modification n'étant demandée, le P.V. de la réunion du Conseil Municipal du 25/03/2013 est approuvé à l'unanimité.

II. Compte-rendu des commissions municipales

Aucune commission ne s'est réunie ces deux dernières semaines.

M.CRETTE, vice-président de la Commission « Marchés », informe néanmoins l'assemblée que ladite commission se réunira le Jeudi 11 avril 2013.

III. Travaux Théâtre d'Angles

a) Nomination entreprises Lots 7 et 19

Le 25 mars 2013, le Conseil Municipal a désigné les entreprises des lots 1, 3 à 6, 8 à 18 et 20 à 23. Les lots 7 et 19 nécessitaient une analyse complémentaire.

Ainsi, après vérification de l'ensemble des candidatures de ces deux derniers lots, la C.A.O. (Commission d'Appel d'Offres) a décidé de proposer les offres les plus compétitives énumérées dans le tableau récapitulatif suivant :

Opération Réhabilitation et Extension Théâtre d'Angles				
Descriptif chiffré des travaux				
Lots	Entreprises-Villes	Montants HT Estimation	Montants HT retenus à l'ouverture des plis	Montant Total TTC
Lot 7	SMAC, La Roche sur Yon	30 000,00 €	26 950,00 €	32 232,20 €
Couverture Etanchéité				
Lot 19	AZUR SCENIC, St Jeannet (06)	11 000,00 €	21 420,00 €	25 618,32 €
Equipements scéniques				
TOTAL GENERAL		41 000,00 €	48 370,00 €	57 850,52 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les choix de la C.A.O. effectués,
- **NOMME** les entreprises et **APPROUVE** les montants respectifs figurant au tableau,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents s'y référant et notamment les actes d'engagement avec les entreprises retenues.

b) Souscription Mission Sécurité Incendie (SSI) et Ordonnancement/Pilotage/Coordination (OPC)

Dans le cadre de la réhabilitation et de l'extension du Théâtre d'Angles et compte tenu du volume des travaux, Madame le Maire recommande au Conseil Municipal la souscription de deux missions de maîtrise d'œuvre complémentaires afin d'apporter le maximum de garantie quant au bon déroulement de l'exécution de l'opération : Mission SSI et OPC

Elle précise également que ces missions étaient initialement prévues au budget prévisionnel.

Les missions consistent :

- en ce qui concerne le SSI, à établir un cahier des charges fonctionnel du SSI, à suivre les essais et réceptionner la mise en service.
- en ce qui concerne l'OPC, à établir un planning précis des travaux et d'en assurer le suivi régulier avec les entreprises afin de respecter le délai de réalisation de l'opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la souscription des missions SSI et OPC,

- **MANDATE** pour la mission SSI le bureau d'études ICSO pour un montant de 1 100 € HT et pour la mission OPC, le Cabinet VALLEE pour un montant de 8 400 € HT,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents s'y référant.

IV. Création de postes saisonniers

Pour faire face à l'accroissement des besoins en saison estivale, le Conseil Municipal, à l'unanimité, crée :

- 1 poste saisonnier pour le service technique municipal
- 1 poste saisonnier pour le service de la police municipale

Ces postes sont ouverts du 1^{er} juillet 2013 au 31 août 2013.

V. Finances communales :

- a) Travaux ralentisseurs Route de la Tranche : demande de subvention auprès du Conseil Général de Vendée au titre des produits amendes de police

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réaliser des ralentisseurs sur la Route de la Tranche s/Mer.

Plus précisément, l'opération consiste en la suppression de trois ensembles de coussins berlinois et en la réalisation d'un carrefour sur plateau surélevé au niveau de la route de la Tranche et des rues du Chemin de Fer et des Moulins et de deux plateaux ralentisseurs surélevés au niveau de l'impasse de la Tonnelle et de l'impasse des Bêchées.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 46 925 € HT.

Ces travaux sont éligibles au subventionnement relatif à la répartition des produits amendes de police. Cette aide, plafonnée à 15 000 €, peut atteindre 30% du montant HT des travaux subventionnables. Compte tenu que les travaux ne peuvent pas débiter avant la fin d'instruction de la demande de subvention, la réalisation des travaux est prévue en 2014.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'opération portant réalisation de ralentisseurs sur la Route de la Tranche pour un montant prévisionnel de 46 925 € HT,
- **SOLLICITE** une subvention de 14 077.50 € auprès du Conseil Général de Vendée au titre de la répartition des produits provenant des amendes de police,
- **DEFINIT** le plan de financement comme suit :
 - Subvention Amendes de Police (30%) : 14 077.50 €
 - Autofinancement (70%) : 32 847.50 €
- **AUTORISE** Madame le Maire à transmettre un dossier de demande de subvention et à signer tous documents s'y référant.

- b) Vote des impôts directs locaux

Mr VANTHUYNE Guy, vice-président de la commission « Finances et budgets » propose à l'assemblée délibérante plusieurs simulations portant maintien ou augmentation des taux d'imposition des taxes communales.

Le Conseil municipal, par 12 voix favorables, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'augmenter le taux de chaque taxe communale de 2%,
- **SOULIGNE** que les taux des quatre taxes et du produit attendu 2013 se décomposent comme suit :

	bases 2013 prévisionnelles	Taux imposition 2012	augmentation 2%	Produit 2013 attendu
Habitation	3 778 000	23,49%	23,96%	905 209 €
Foncier (bâti)	2 169 000	14,37%	14,66%	317 975 €
Foncier (non bâti)	164 000	42,99%	43,85%	71 914 €
CFE	253 500	22,22%	22,66%	57 443 €
	6 364 500			1 352 541 €

c) Vote du Budget primitif 2013 Commune

Le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, par 12 voix favorables, le budget primitif 2013 pour la section fonctionnement, qui s'équilibre à 2.608.942,53 €.

COMMUNE - BUDGET PRIMITIF 2013

	FONCTIONNEMENT	
	CA 2012	BP 2013
DEPENSES	2 109 015,39 €	2 608 942,53 €
RECETTES	2 444 429,29 €	2 608 942,53 €

BUDGET PRIMITIF 2013
SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES				
	montant	% dép. réelles		montant	% rec. réelles		
Cptes 60	Achats matériaux et fournitures (eau, électricité, combustibles, alimentation, fourn. scolaires, biblio., etc...)	234 000,00 €	10,95%	Cptes 70	Produits des services (concessions, redevances, remboursements autres organismes, budgets annexes)	360 878,53 €	13,83%
Cptes 61	Services extérieurs (Tx entretien, voirie, bâtiments, contrats maintenance, etc...)	171 380,00 €	8,02%	Cptes 73	Impôts et Taxes (contributions directes, droits de place, taxe séjour, taxe additionnelle)	1 492 701,00 €	57,21%
Cptes 62	Autres (honoraires, fêtes, publications, téléphone, affranchissements, etc...)	61 552,00 €	2,88%	Cptes 74	Dotations de l'Etat (DGF, DSR, dotation péréquation, DGD, autres particip. Etat/Département, compensation exo...)	667 046,00 €	25,57%
Cptes 63	Impôts et taxes (Taxes foncières, taxe s/PC, autres)	21 869,00 €	1,02%	Cptes 74	Participations des communes (particip. École publique, resto. Scolaire)	49 777,00 €	1,91%
Cptes 73	Impôts et taxes (dégrèvements, FNGIR, revertst taxe séjour...)	211 896,00 €	9,92%	Cptes 75	Autres produits de gestion courante (revenus des immeubles, fermages)	26 030,00 €	1,00%
Chap. 012	Charges de Personnel (Salaires et charges)	932 627,63 €	43,64%	Cptes 64	Atténuation de charges (ind. journalières CPAM/CNP)	7 500,00 €	0,29%
Cptes 65	Autres charges de gestion courante (indemnités élus, participations, subventions)	407 332,95 €	19,06%	Cptes 76	Produits financiers	10,00 €	0,00%
Cptes 66	Charges financières (intérêts emprunts)	95 580,00 €	4,47%	Cptes 77	Produits exceptionnels (dégrèvements, remb.sinistres)	5 000,00 €	0,19%
Cptes 67	Charges exceptionnelles (livres prix école publique...)	800,00 €	0,03%				
Chap. 022	Dépenses imprévues	0,00 €					
	Sous total dépenses réelles	2 137 037,58 €	99,99%		Sous total recettes réelles	2 608 942,53 €	100,00%
Chap. 023	Opérations d'ordre entre sections	44 430,00 €					
Chap. 023	Virement à la section d'investissement	427 474,95 €					
	TOTAL	2 608 942,53 €			TOTAL	2 608 942,53 €	

Le Conseil passe ensuite à l'examen de la section investissement.

Le Conseil Municipal, adopte, par 12 voix favorables, à l'unanimité, le budget primitif 2013 pour la section investissement qui s'équilibre par un emprunt de 1.443.428,47 € pour un montant de dépenses de 3.253.458,32 €.

BUDGET PRIMITIF 2013 - SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES		DEPENSES	
1°) Virement sect'fct ex.13	427 474,95 €	1°) Déficit Inv.2012 reporté	930 928,62 €
2°) FCTVA	50 500,00 €	2°) Capital des emprunts	192 711,00 €
3°) Taxe Locale d'Equipement	143 202,00 €	3°) Frais études/Réintégration des biens	20 725,00 €
4°) Excédent fct ex. 2012	335 413,90 €	4°) Tx et matériels Cpte 23 & 21	2 109 093,70 €
5°) Excédent Inv.12	- €	a) Voirie	445 583,78 €
6°) Subventions sur tx engagés	802 709,00 €	* Subv. Equipement Pav.Soleil/Giratoire Clos Cottet	91 500,00 €
a) Département	107 354,00 €	* SyDEV (éclairage/effact réseaux)	10 350,00 €
b) Région	260 550,00 €		
c) Etat	384 805,00 €	* Aménagements divers	227 419,81 €
d) Dotation parlementaire	25 000,00 €	* Aménag. Rue J.Barbot	125 150,00 €
e) Symptom	25 000,00 €	* Ralentisseurs Tranche Fontains.Cigogne...	40 000,00 €
7°) Convention avec lotisseurs	6 300,00 €	* Trvx soutènement rue Moulin du Plessis	23 405,00 €
8°) Produits des cessions (Chap.024)	- €	* Le Pilairon - reprise trottoirs & chemins	- €
9°) Amortissements des biens	44 430,00 €	* Le Pilairon - sortie bas lotissement	29 568,95 €
10°) Réintégrations des biens	- €	* Extension abri Pétanque	9 285,88 €
	1 810 029,85 €		
		* Travaux voirie divers	41 994,17 €
		* Chemin de la cabanette	6 129,50 €
		* Venelle de l'église (chauffage)	3 274,71 €
		* Eau pluviale rue de la Garde	2 881,82 €
		* Mise en sécurité parking Dugeonnière	1 894,73 €
		* rue du 8 mai 1945	3 200,00 €
		* Route des Mottes (opération sur 3 ans)	24 813,41 €
		* Provisions entretien routier	50 000,00 €
		* Point à temps	24 000,00 €
		* Mobilier urbain divers	320,00 €
		* Travaux mise accessibilité centre Bourg PAVE	- €
		* Jardin enfants clos champ de foire cme	320,00 €
11°) Emprunt	1 443 428,47 €	b) Bâtiments & Structures communales	1 488 159,92 €
		* Eglise	195 185,00 €
		* Bibliothèque Municipale	575,00 €
		* Ecole Publique	59 655,00 €
		* Mairie	82 975,75 €
		* Logements communaux Détente	12 258,70 €
		* Restaurant scolaire	2 925,00 €
		* Service technique	73 300,05 €
		* Matériel pour manifestations	2 500,00 €
		* Salle Polyvalente "La Détente"	10 791,42 €
		* Service Municipal du Tourisme	- €
		* Théâtre	1 059 260,00 €
		* Cimetière	7 136,00 €
		b) Acquisitions foncières	178 850,00 €
		* Servitude de passage allée parcelle Théâtre	850,00 €
		* Foncier Champ Gâts/extension ateliers détente	178 000,00 €
		b) Titres de participation - action SPL	500,00 €
TOTAL GENERAL REC.INV. 2013	3 253 458,32 €	TOTAL GENERAL DEP. INV. 2013	3 253 458,32 €

d) Affectation des résultats et vote des budgets annexes 2013

Après présentation par Mr VANTHUYNE Guy, vice-président de la commission « Finances et budgets », le Conseil Municipal, à l'unanimité par 12 voix favorables, approuve les budgets annexes 2013 suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
<u>BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT</u>				
Résultats reportés				
- excédent fonctionnement exercice 2012		34 708,50 €		157 301,11 €
- excédent investissement exercice 2012				713 307,65 €
Opérations de l'exercice	154 421,58 €	119 713,08 €	1 020 766,52 €	150 157,76 €
<i>Equilibre Année 2013</i>	154 421,58 €	154 421,58 €	1 020 766,52 €	1 020 766,52 €
<u>BUDGET ANNEXE TRANSPORT SCOLAIRE</u>				
Résultats reportés				
- excédent fonctionnement exercice 2012		786,93 €		
- excédent investissement exercice 2012				66 026,00 €
Opérations de l'exercice	47 714,00 €	46 927,07 €	82 180,00 €	16 154,00 €
<i>Equilibre Année 2013</i>	47 714,00 €	47 714,00 €	82 180,00 €	82 180,00 €
<u>BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT CHENILLEE II</u>				
Résultats reportés				
- excédent fonctionnement exercice 2012		173 287,84 €		
- déficit investissement exercice 2012			21 353,45 €	
Opérations de l'exercice	283 317,25 €	110 029,41 €	35 801,04 €	57 154,59 €
<i>Equilibre Année 2013</i>	283 317,25 €	283 317,25 €	57 154,49 €	57 154,59 €
<u>BUDGET ANNEXE SERVICE MUNICIPAL DU TOURISME</u>				
Résultats reportés				
- excédent fonctionnement exercice 2012		22 751,55 €		
Opérations de l'exercice	196 904,92 €	174 153,37 €		
<i>Equilibre Année 2013</i>	196 904,92 €	196 904,92 €	0,00 €	0,00 €

VI. Planification réunion du Conseil Municipal

- Conseil Municipal : Le LUNDI 29 AVRIL 2013 à 19h30 en Mairie d'Angles.

VII. Questions diverses

- Contrat de maintenance Hottes de cuisson et réseaux VMC du restaurant scolaire et de la salle polyvalente

Le contrat de maintenance des hottes de cuisson et du réseau VMC du restaurant scolaire et de la salle polyvalente est arrivé à échéance.

Conformément aux règles d'hygiène et de salubrité publique, il convient de renouveler ce contrat.

Une offre de l'entreprise IGIENAIR Grand Ouest est proposée pour un montant de 730 € HT/an sur une durée de 3 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise IGIENAIR d'un montant de 730€ HT/an sur une durée de 3 ans soit jusqu'au 31 Décembre 2015,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le contrat s'y référant.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à vingt heures quinze.

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.